



DECLARATION DES PERFORMANCES

N° 006-GBF03-MA68-24

1. Fenêtre Modèle :

Fenêtres et Portes-fenêtres extérieures à recouvrement et coulissant Modèle : **GBF03-MA68 (extension de la MA59)**

2. Identification du produit conformément à l'article 11, §4 du règlement n°305/2011 :

Voir numéro de commande unique sur le Bon de Livraison du produit

3. Usage prévu du produit :

Communication dans les zones domestiques et/ou commerciales sans caractéristique de résistance au feu et/ou dégagement de fumée ni issue de secours

4. Nom et coordonnées du fabricant :

Ets BIGNON Jacques - B.P.9 - L'Orrière - 53410 PORT-BRILLET

5. Nom et coordonnées du mandataire :

Non applicable

6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système 3

7. Produit de construction couvert par une norme harmonisée :

FCBA (organisme notifié N° 380) a réalisé un Dossier Technique avec une détermination du produit type sur la base d'essais et de calculs sur produit type, selon le système 3.

FCBA (organisme notifié N° 380) a réalisé un essai AEV N° 403/21/0879/A-3

BoisHD (organisme notifié N°2802) a réalisé un essai d'endurance sur produit type et une étude thermique selon le système 3

FCBA (organisme notifié N° 380) a délivré une évaluation de conformité et les rapports d'essais et de calculs correspondants.

SOCOTEC (organisme non-notifié) a réalisé un essai AEV sur produit type, selon le système 4 et a délivré le rapport d'essai correspondant.

8. Dans le cas d'un produit pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9. PERFORMANCES DECLAREES :

EN 14351-1 + A2 : 2016

Fenêtres et blocs portes extérieurs pour piétons sans caractéristique de résistance au feu et/ou dégagement de fumée

Caractéristiques essentielles	Performances				Spécifications techniques harmonisées	
Perméabilité à l'AIR	A*4 (NF EN 1026 et NF EN 12207)					
Etanchéité à l'EAU	E*7B (NF EN 1027 et NF EN 12208)					
Résistance au VENT	V*C3 pour Portes fenêtres V*C4 pour Fenêtres (NF EN 12211 et NF EN 12210)					
Résistance au choc ^(C)	NPD					
Capacité de résistance des dispositifs de sécurité ^(C)	NPD (pas d'OB)					
Hauteurs Totales (Hors-Tout)	1,48 m pour Fenêtres 2,18 m pour Portes fenêtres					
Performance acoustique ^(d)	Type de vitrage		RW (C ; Ctr) (dB)			
	OF 2 vantaux pin sylvestre appui bois double joint	10/20/6 64°silence/16/44°silence	Rw(C ; Ctr)=39(-2 ; -4) Ra,tr=38dB (AC3)	Ra,tr=35dB (AC2) Ra,tr=38dB (AC3)		
	PF 2 vantaux pin sylvestre soubassement acoustique mousse PU seuil alu double joint	10/20/6 44°silence/20/8 44°silence/18/10 66°silence/16/64°silence	Rw(C ; Ctr)=38(-2 ; -4) Rw(C ; Ctr)=39(-2 ; -4) Rw(C ; Ctr)=40(-2 ; -4) Rw(C ; Ctr)=41(-2 ; -4)	Ra,tr=34dB (AC2) Ra,tr=35dB (AC2) Ra,tr=36dB (AC3) Ra,tr=37dB (AC3)		
Transmission thermique	Uw (W/m²K) par type de vitrage :					
			Vitrage			
			Ug = 0,6	Ug = 0,7	Ug = 1,0	Ug = 1,1
			Uw	Uw	Uw	Uw
	Fenêtre 1 vtl 1480*1250	Bois lourd	1,0	1,1	1,3	1,4
	Fenêtre 2 vtx 1480*1530	Bois lourd	1,1	1,1	1,3	1,4
	Porte-fenêtre 2 vtx 2180*1530	Bois lourd	1,1	1,2	1,4	1,4
Propriété de rayonnement : - Facteur solaire - Transmission lumineuse	Type de menuiseries		Facteur solaire (clair)		Transmission lumineuse	
	Fenêtre 1 vtl 1480*1250		Sg = 0,47	Sw = 0,33	TLg = 0,70	TLw = 0,49
	Fenêtre 2 vtx 1480*1530		Sg = 0,54	Sw = 0,38	TLg = 0,74	TLw = 0,52
	Porte-fenêtre 2 vtx 2180*1530 avec soubassement et seuil alu		Sg = 0,47	Sw = 0,31	TLg = 0,70	TLw = 0,45
		Sg = 0,54	Sw = 0,36	TLg = 0,74	TLw = 0,48	
		Sg = 0,47	Sw = 0,29	TLg = 0,70	TLw = 0,42	
		Sg = 0,54	Sw = 0,34	TLg = 0,74	TLw = 0,45	
Substances dangereuses	/					
Performance au feu extérieur	Non concerné					
Réaction au feu	Non concerné					
Résistance au feu (E+EI)	Non concerné					
Etanchéité aux fumées (S)	Non concerné					
Fermeture automatique (C)	Non concerné					

EN 14351-1 + A2 : 2016
Fenêtres et blocs portes extérieurs pour piétons
sans caractéristique de résistance au feu et/ou dégagement de fumée

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

Le 01 janvier 2024 à PORT-BRILLET

François GUERIN (PDG)